



Schweizer Berghilfe
Aide Suisse aux Montagnards
Aiuto Svizzero alla Montagna
Agid Svizzer per la Muntogna

Communiqué de presse

L'Aide Suisse aux Montagnards soutient une société de production de biogaz agricole à Fleurier (NE) pour un montant de CHF 60'000

11 agriculteurs du Val-de-Travers entreprennent avec succès la transformation des déchets organiques en énergies renouvelables.

FLEURIER, le 24 MAI 2013 – Agri Bio Val SA a lancé un projet innovant à Fleurier (NE). Initié par Simon Eschler, il constitue un remarquable exemple pour assurer l'avenir énergétique de toute la région. La société anonyme, constituée de 11 agriculteurs et avec un partenaire actif dans le domaine de l'énergie renouvelable (Groupe E-Greenwatt), a pour but de valoriser les déchets organiques agricoles (80%), tels que fumier, lisier, déchets de récoltes ainsi que les déchets collectifs (20%) tels que les déchets verts et les lavures de restaurants, en énergies renouvelables. Agri Bio Val SA réalise et exploite ainsi une installation biogaz agricole, une centrale de chauffage à bois et un réseau de chauffage à distance. Il s'agit-là d'une initiative inédite et d'un pari réussi après une année d'exploitation. L'entreprise figure parmi les rares sociétés en Suisse à collecter, traiter, valoriser les matières premières et à facturer et commercialiser les énergies ainsi obtenues. Convaincue de la viabilité et la modernité de ce projet dédié aux énergies renouvelables, l'Aide Suisse aux Montagnards a décidé de soutenir la société Agri Bio Val SA dans la construction d'un hangar à plaquettes de bois, structure nécessaire au processus de séchage du matériau. Ce lieu de stockage verra le jour d'ici à la fin de cet été.

Située à 745 mètres d'altitude dans le Val-de-Travers, officiellement surnommé le Berceau de l'Absinthe, la commune neuchâteloise du Val-de-Travers, constituée de 9 villages, compte quelque 10'800 habitants. Grâce à la ténacité de Simon Eschler, agriculteur trentenaire, les Fleurisans ont vu naître un projet ambitieux dans le domaine de la valorisation des matières premières. Agri Bio Val SA apporte désormais une importante contribution au développement des nouvelles énergies renouvelables dans la région.

Un projet ambitieux

« On n'exploite pas la terre de nos ancêtres mais celle de nos enfants », relève Simon Eschler, qui, en paraphrasant à sa manière St-Exupéry, exprime sa volonté de recycler les matières premières de manière durable et intelligente. Son but : méthaniser des déchets organiques pour produire de l'engrais de haute qualité, appelé digestat, tout en produisant du gaz. Celui-ci est ensuite utilisé pour produire de l'électricité et de la chaleur, réinjectées dans le réseau électrique de la société électrique de Val-de-Travers (SEVT) et distribuées dans le réseau de chauffage à distance. Agri Bio Val SA figure parmi les rares sociétés en Suisse à collecter, traiter, valoriser les matières premières, distribuer et commercialiser les énergies ainsi produites.



Ce circuit énergétique fermé – dont la grande plus-value consiste en la production de multi énergies – vise un degré d'autarcie élevé et se plie à une philosophie de respect de l'environnement. Il assure aussi un revenu d'appoint aux agriculteurs concernés qui récupèrent la même quantité de matière apportée au départ. Ce projet a pris forme suite à l'idée d'instaurer une compostière intercommunale en 2002 et au travail de maîtrise de Simon Eschler sur le biogaz en 2007. La réalisation de cette centrale a coûté 5 millions de francs suisses, amortis sur 20 ans. Les agriculteurs ont fait un effort considérable et se sont engagés à la limite de leurs possibilités en investissant CHF 800'000 francs de fonds propres dans le projet. La mise en œuvre de la centrale a nécessité une longue et constante réflexion, s'est transformée au fil des nouveaux besoins. Aujourd'hui, elle s'étend sur 9500 m² de surface et a un impact économique et social considérable : l'entreprise a créé 7 places de travail, soit 3 emplois à plein temps et génère des revenus annexes pour les agriculteurs faisant partie du projet ainsi que pour les tiers mandatés. Simon Eschler déclare, non sans fierté : « Au total et grâce à la création du site, plus de CHF 3 millions ont été injectés dans des entreprises du Val-de-Travers ». Agri Bio Val SA a ainsi contribué à l'économie de toute une région.

Matières premières et énergies renouvelables

Sur le site d'Agri Bio Val SA, quelque 10'000 tonnes de matière sont traitées par an. Le site récupère du lisier et du fumier provenant de six exploitations agricoles environnantes. Les autres matières premières, telles que déchets verts des ménages et de divers paysagistes ainsi que les déchets de moulin et les lavures des restaurants sont récoltés dans les 9 villages de la commune de Travers. Les déchets verts sont triés et traités selon différents processus : par la méthanisation (dans le digesteur), par le compostage, ou par la production de plaquettes forestières.

Une fois « digérées », les matières organiques injectées dans le digesteur sont transformées en engrais liquide et solide et en biogaz, qui, après avoir été brûlé dans un coupleur chaleur-force, produit de l'énergie thermique et de l'énergie électrique. De l'énergie solaire est aussi créée grâce à des panneaux photovoltaïques (900m²) placés sur le toit du bâtiment principal. Résultat de l'opération, quatre types d'énergie sont engendrés : électrique biogaz, électrique solaire, thermique biogaz et thermique bois. Actuellement, les installations approvisionnent 230 ménages en électricité ainsi que 70 foyers en chauffage.

Les points forts

Ce site est une solution régionale de traitement et de valorisation des déchets organiques qui produit de manière renouvelable de l'électricité et de la chaleur dans le respect de l'environnement. Il diminue les émissions de gaz à effet de serre liés à l'agriculture et au compostage (méthane et azote). Il produit de l'engrais et du compost de qualité pour l'agriculture locale et les particuliers. La méthanisation des engrais de ferme permet de diminuer de plus de 680 tonnes d'équivalent CO₂ dans l'atmosphère. Le processus de compostage, qui émet normalement du méthane, n'est plus émis dans l'atmosphère grâce à la méthanisation. Finalement, le chauffage à distance (CAD), qui remplace principalement des chaudières à mazout et à gaz, représente 260 tonnes de CO₂ en moins.



Schweizer Berghilfe
Aide Suisse aux Montagnards
Aiuto Svizzero alla Montagna
Agid Svizzer per la Muntogna

Relevons que le projet optimise la gestion et le stockage des engrais de ferme et qu'il contribue à en améliorer la qualité (forte diminution de l'intensité de l'odeur, réduction de son agressivité chimique, amélioration de sa fluidité et mise en pâture plus rapide, hygiénisation du lisier).

Un centre didactique

Le site, à l'image de son initiateur, est très accueillant et ouvert. Il reçoit volontiers des écoliers ou des aînés pour des visites. Ainsi, le visiteur peut découvrir le fonctionnement et l'utilité de chaque machine. Par exemple, par une vitre qui offre une vue sur le contenu du digesteur, il peut observer le brassage des matières (fumier, lisier), qui s'apparente à la digestion de la nourriture dans notre estomac ; ou sentir et toucher le terreau constitué de débris de végétaux fraîchement rassemblés.

Le recours à l'Aide Suisse aux Montagnards pour la construction d'un hangar à plaquettes

Simon Eschler déclare: « Après avoir finalisé la calculation du budget de la construction du site, nous avons constaté qu'il nous manquait une partie du budget pour la réalisation d'un hangar à plaquettes pour que le centre soit complètement opérationnel. Ce lieu de stockage est indispensable pour faire sécher le bois et nous avons besoin d'un coup de pouce financier pour réaliser sa construction. » Les agriculteurs, qui avaient déjà investi CHF 800'000 de fonds propres dans ce projet et qui ne parvenaient pas à réunir la somme manquante de CH 60'000, se sont tournés vers l'Aide Suisse aux Montagnards. Deux experts bénévoles de l'ASM se sont déplacés pour évaluer la situation et ont décidé de les soutenir cette initiative. Claude Henchoz, responsable pour le canton de Neuchâtel auprès de l'ASM, souligne : «En phase avec le développement énergétique de la Suisse, ce projet a un impact économique et social évident. De plus, il vise à utiliser la totalité du contenu énergétique des matières premières, toutes produites dans la vallée ». Pour Simon Eschler, ce soutien constitue une aide non négligeable et permettra à Agri Bio Val SA d'achever la construction du hangar d'ici cet été.

L'Aide Suisse aux Montagnards est une fondation financée exclusivement par des dons, qui s'est fixé pour objectif d'améliorer les bases d'existence et les conditions de vie de la population suisse de montagne. Elle œuvre pour le développement des espaces économiques et de vie, ainsi que pour la sauvegarde de la culture régionale et l'entretien des paysages, et contribue ainsi à lutter contre le dépeuplement des régions de montagne. En 2012, l'ASM a soutenu quelque 562 projets pour un montant total de plus de 28,5 millions de francs. L'Aide Suisse aux Montagnards arbore le label de qualité ZEWO et l'excellence de son management NPO est certifiée par SQS/VMI.

Les dons en faveur de l'ASM sont les bienvenus en tout temps.
CCP : 80-32443-2, Aide Suisse aux Montagnards, 8134 Adliswil



Schweizer Berghilfe
Aide Suisse aux Montagnards
Aiuto Svizzero alla Montagna
Agid Svizzer per la Muntogna

Le présent communiqué et les illustrations en haute résolution, libres de tous droits, peuvent être obtenus sur demande ou directement téléchargés sur le site de l'Aide Suisse aux Montagnards : www.aideauxmontagnards.ch, rubrique médias.

Pour tout complément d'information:

Christine Urfer
Coordination pour les médias de la Suisse romande
Tél. 021 320 00 10, 078 619 05 00
christine@pur-pr.com

Ivo Torelli
Responsable de la communication
Tél. 044 712 60 54, 079 236 86 11
ivo.torelli@aideauxmontagnards.ch

<http://www.aideauxmontagnards.ch/>

www.aideauxmontagnards.ch